



# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 14 Avril 2023**

**Délibération n°FL-14/04/23-2**

**Objet : Approbation du compte administratif 2022**

**Nombre de membres :**

- En exercice : 18
- Présents : 15
- Votants : 18

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze Avril, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Aubry du Hainaut, légalement convoqué par le Maire le 04 Avril 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Mariages;

Sous la présidence de : Elisabeth DUBOIS

**Etaient présents :** Christophe LECOSSIER, Elisabeth DUBOIS, Jean-Marc GOSELIN, Julie LAI, Colette DESZCZ, Thierry COCHON, Régis GOFFART, Maria PACE, Françoise BONNÉ, Alina GATIER, Thomas GOBLET, Alexandre LECAT, Monika MAYEUX, Jean-Pierre LAUDE, Yves MAILLARD

**Etaient représentés :** Jérôme DENYS donne procuration à Jean-Marc GOSELIN, Adeline COCHETEUX donne procuration à Julie LAI, Jean-Pierre DAMIENS donne procuration à Jean-Pierre LAUDE

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Colette DESZCZ est nommée secrétaire de séance.

**Nombre de votants :**

- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstention : 4

**EXPOSÉ**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Elisabeth DUBOIS délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Raymond ZINGRAFF, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté	0.00	308 864.06	99 504.96	0.00	99 504.96	308 864.06
Opérations de l'exercice	1 030 734.58	1 326 420.93	327 238.90	337 851.14	1 357 973.48	1 664 272.07
<b>TOTAUX</b>	<b>1 030 734.58</b>	<b>1 635 284.99</b>	<b>426 743.86</b>	<b>337 851.14</b>	<b>1 457 478.44</b>	<b>1 973 136.13</b>
Résultats de clôture	0.00	604 550.41	88 892.72	0.00	88 892.72	604 550.41
Restes à réaliser	0.00	0.00	234 293.40	104 889.42	234 293.40	104 889.42
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0.00</b>	<b>604 550.41</b>	<b>323 186.12</b>	<b>104 889.42</b>	<b>323 186.12</b>	<b>709 439.83</b>
RESULTATS DEFINITIFS	0.00	604 550.41	218 296.70	0.00	0.00	386 253.71

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus à 14 voix pour et 4 abstentions (Mme MAYEUX, M LAUDE, M MAILLARD, M DAMIENS)

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.

**Signatures :**

Le Maire,

La secrétaire de séance,



Signé le 18 avril 2023

Transmis en préfecture le 18 avril 2023

Publié sur le site le 19 avril 2023